



Paris, le 27/01/2021

Le directeur interministériel du numérique

A destinataires in fine

Renouvellement de l'homologation FranceConnect plateforme Core Legacy standard

Après analyse du dossier présenté en vue de l'homologation de FranceConnect selon les principes du Référentiel Général de Sécurité (RGS),

Après avoir constaté le niveau de sécurité atteint par le programme sur le périmètre présenté,

A l'issue de la présentation des risques résiduels et après avis des membres de la commission d'homologation réunie les 8 et 19 janvier 2021,

Je renouvelle l'homologation de sécurité RGS de FranceConnect dans sa version standard Core Legacy pour une durée de 2 ans, sans limitation sur le nombre de partenaires et d'utilisateurs, avec un taux de disponibilité annuel de 99,5% aligné sur celui du web service d'identification du RNIPP. J'autorise la poursuite des travaux et l'utilisation au niveau national des identités de niveau de garantie « faible ».

Je décide du maintien des groupes de travail trimestriels « Sécurité et confiance de l'écosystème FranceConnect » lors desquels l'équipe FranceConnect communique et échange avec l'écosystème sur l'avancement des travaux de réduction des risques résiduels, le maintien en condition de sécurité de la plateforme à travers un patch management régulier et la mise en place des audits techniques annuels jusqu'à l'extinction de la plateforme.

Nadi BOU HANNA

Directeur interministériel du Numérique